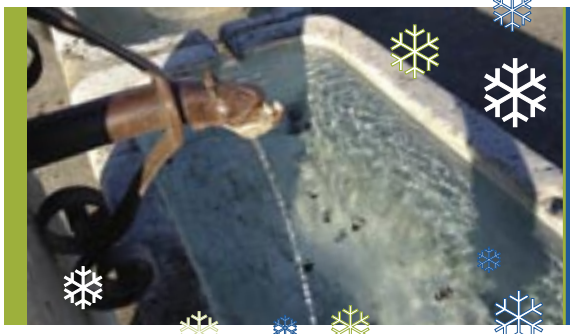
Numéro 119

infoGONVILLE

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE | www.saint-jean-de-gonville.fr | Décembre 2025



SOMMAIRE

pages

Actualités | Le mot du Maire 1
Informations municipales ..... 2 à 3
Education 4
Vie Associative ..... 5 à 9
Social 9
Divers | Culture ..... 10 à 11
Vie pratique | Carnet 12

| LE MOT DU MAIRE |

Ce bulletin municipal sera le dernier de cette mandature. Depuis les élections de 2020, 23 numéros ont été réalisés sous la responsabilité d'Emmanuelle Laure, maire-adjointe. Je tiens à la remercier d'avoir mené à bien cette tâche chaque trimestre avec la collaboration de Danielle Beaufils pour la relecture avant l'impression des exemplaires, merci également à elle. La municipalité a toujours souhaité vous tenir informés du mieux possible des décisions prises, des travaux et des réalisations menés à bien au cours de ce mandat. Les associations ont pu également communiquer sur leurs animations. Je remercie tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour notre village.

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs, Route de Goisin et des Cheneviers, devraient débuter très prochainement, lorsque vous lirez ces lignes, ils seront certainement en cours. J'invite tous les utilisateurs de ces itinéraires, en mode doux ou motorisé, à la plus grande prudence. Comme je l'ai souvent répété, si chacun faisait un effort pour les déplacements dans notre village, la sécurité du plus grand nombre serait davantage assurée.

Les travaux d'enrobage des allées du cimetière ont été réalisés juste avant la Toussaint, de nombreuses personnes nous ont remerciés pour cet aménagement ; merci à l'entreprise EIFFAGE qui, malgré les mauvaises conditions climatiques, a réussi à les terminer pour que les nombreuses personnes qui, chaque année, viennent se recueillir ne soient pas trop perturbées.



Suite aux nombreuses incivilités à proximité du point vert, nous avons décidé d'installer une caméra pour amender celles et ceux qui ne respectent pas ce lieu. Je rappelle que les gros cartons, les encombrants et les sacs de déchets ménagers n'ont pas à être déposés à proximité des containeurs à verre ou papier. La déchetterie de Péron est à 5 minutes de cet espace et tous ces matériaux, une fois chargés dans votre véhicule, peuvent supporter le trajet sans risque, respectez nos employés de voirie leur ferait grand plaisir.

Je tiens à remercier toutes les personnes, en particulier les anciens combattants, les sapeurs-pompiers, les représentants des associations et les écoliers pour leur participation à la cérémonie du 11 novembre à Farges. Ce fut un bel hommage à ceux qui ont donné leur vie pour nos libertés, soyons vigilants et espérons que nous ne verrons pas de telles atrocités à l'avenir.

Avant de terminer j'adresse aux familles qui ont perdu un être cher en ce début novembre mes sincères condoléances.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour 2026 et vous donne rendez-vous le **samedi 17 janvier à 11h** à la salle polyvalente pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Auparavant, j'espère que vous aurez participé nombreux au Téléthon organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers avec le concours de la Jeunesse Gonvilloise.

Joyeux Noël à tous et bonnes fêtes de fin d'année.

Michel Brulhart

| ACTUALITÉS |

- **Fermeture Mairie**
  du mardi 23 décembre à 19h
  au lundi 5 janvier 8h30
- **Vœux du Maire**
  samedi 17 janvier 2026 à 11h,
  à la salle polyvalente
- **Repas des aînés**
  dimanche 1er février 2026
  à la salle polyvalente
- **Elections municipales**
  les 15 et 22 mars 2026

Délibérations

Délibération n° 32/2025 : Modification du tableau des emplois de la collectivité

A compter du 1er septembre 2025, plusieurs modifications seront apportées au tableau des emplois :
• Suppression d'un poste de rédacteur territorial à temps complet (35h) pour la filière administrative.
• Suppression d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet (28h) et création d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet (35h) pour la filière animation.
• Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps complet (35h) et création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (28h) pour la filière technique.

Délibération n° 33/2025 : Convention tripartite pour une rampe de gonflage

Une convention sera signée entre la commune, le SLIS (Service Local d'Incendie et de Secours) de Saint-Jean-de-Gonville et l'association Le Nautile pour mettre à disposition une rampe de gonflage 300 bars. La commune prendra en charge l'entretien technique annuel, et l'association s'occupera du contrôle général et de la fourniture de certains produits. Cela vise à améliorer les capacités opérationnelles du SLIS.

Délibération n° 34/2025 : Groupement de commandes pour équipements informatiques

La commune, la Régie des Eaux Gessiennes, l'Office de Tourisme Intercommunal, la SPL TERRINOV, et d'autres communes du Pays de Gex s'associeront dans un groupement de commandes pour renouveler et acheter des équipements informatiques (PC, serveurs, logiciels, etc.), afin de mutualiser les achats et optimiser les coûts.

Délibération n° 35/2025 : Amende administrative pour dépôt sauvage

Pour lutter contre les dépôts illégaux de déchets au point vert, une amende administrative pourra être infligée : 250 € pour un dépôt de déchets courants et 500 € en cas de récidive.

Délibération n° 36/2025 : Création d'un emploi non permanent - Accroissement temporaire d'activité

Monsieur le Maire propose la création, à compter du 1er novembre 2025, d'un emploi non permanent d'adjoint territorial d'animation (18/35e), afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité au sein de l'accueil de loisirs. Le Conseil autorise le recrutement d'un agent contractuel pour une durée maximale de 12 mois sur une période de 18 mois.

Délibération n° 37/2025 : Programme de coupe en forêt communale - Exercice 2026

Monsieur le Maire présente au Conseil le programme de coupe proposé par l'Office National des Forêts (ONF) pour l'année 2026, concernant les parcelles suivantes :
• Parcelle 5 : 4,5 ha
• Parcelle 6 : 4,3 ha
• Parcelle 30 : 8,2 ha
• Parcelle 31 : 4,4 ha
• Parcelle 32 : 8,3 ha

Délibération n° 38/2025 : Avenants n° 2 et n° 3 - Entreprise CARRAZ Métallerie (extension de la boulangerie)

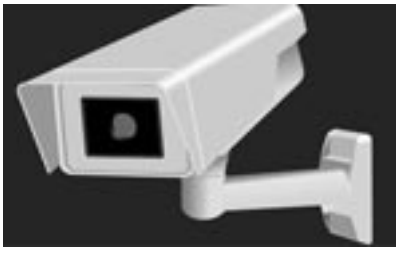
Monsieur le Maire rappelle la délibération du 7 février 2023 ayant attribué à la société CARRAZ Métallerie le lot n° 03 – Menuiserie extérieure aluminium du marché relatif à l'extension de la boulangerie, pour un montant initial de 13 333,00 € HT (soit 15 999,60 € TTC).
En cours d'exécution, plusieurs travaux supplémentaires ont été demandés :
• Avenant n° 2 : augmentation de 2 005,00 € HT, portant le montant à 15 338,00 € HT (18 405,60 € TTC).
• Avenant n° 3 : augmentation de 548,00 € HT, portant le nouveau montant total à 15 886,00 € HT (19 063,20 € TTC).
Par ailleurs, il est décidé que l'avenant n° 1 figurant dans la délibération du 1er juillet 2025 sera renommé avenant n°3 pour cohérence administrative.

LES DELIBERATIONS COMPLETES SONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE https://www.saint-jean-de-gonville.fr OU EN MAIRIE.

Point vert

Une caméra de surveillance sera bientôt installée sur le point vert route du Chêne pour lutter contre les dépôts sauvages, une amende administrative désormais prévue.

Face aux nombreux dépôts sauvages sur le site du point vert de Saint-Jean-de-Gonville, la municipalité a pris la décision de renforcer son dispositif de lutte contre ces incivilités.
Une caméra de surveillance sera donc installée sur le site, et une amende administrative pourra être infligée aux contrevenants identifiés.
Abandonner des sacs d'ordures, des encombrants ou des gravats en dehors des points de collecte autorisés constitue une atteinte directe à l'environnement et un manque de respect pour les autres usagers et les employés municipaux qui nettoient. C'est un fléau qui dégrade le cadre de vie et qui coûte cher à la collectivité.
Saint-Jean-de-Gonville a donc décidé d'installer une caméra sur le site du point vert. Ce dispositif devrait permettre de prévenir, d'identifier et enfin de sanctionner les auteurs de ces dépôts sauvages.
En complément de ce dispositif, la municipalité met en place une amende administrative à l'encontre des personnes identifiées en situation de dépôt illégal. Cette mesure vise à renforcer l'efficacité des actions de prévention et à responsabiliser les auteurs de ces incivilités. Le conseil municipal a voté une amende administrative d'un montant de 250 € pouvant être portée à 500 € en cas de récidive.
Le point vert est un espace collectif dédié au tri des déchets recyclables. Pour les encombrants, gravats ou déchets dangereux, il est rappelé que la déchèterie est à la disposition de tous.



Recensement

Nous vous rappelons que les jeunes gens de nationalité française doivent se présenter en mairie avec leur carte d'identité, le livret de famille de leurs parents et un justificatif de domicile dès qu'ils ont 16 ans. Cette procédure leur permettra d'obtenir une attestation de recensement qui leur sera nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. De plus, ils seront automatiquement inscrits sur les listes électorales dès 18 ans et pourront créer leur compte sur majdc.fr, ils pourront également contacter leur centre de gestion, s'informer et gérer leur journée défense et citoyenneté.

Inscriptions sur les listes électorales

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

Qui peut voter ?

Les électeurs français et les électeurs d'un autre Etat membre de l'Union Européenne inscrits sur la liste électorale élisent les conseillers municipaux pour 6 ans. Il faut également :

- Être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour du scrutin
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Vous pouvez vérifier votre situation électorale en ligne : **https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale**

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

- L'inscription est possible jusqu'au 6 février 2026
- Elle peut se faire en mairie ou en ligne sur le site : **https://www.service-public.gouv.fr**



Urbanisme

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- **Faton SHABANI,** Chemin du Pré de la Fontaine : construction d'une maison - **Accord avec prescriptions**
- **Sah Ismail SARIKAYA,** Route du Chêne « Parouze » : construction sur vide sanitaire R+1 avec combles perdues **Accord avec prescriptions**
- **Marie-Alice CATHO,** 235 route de la Louvatière : extension d'une maison - **Accord avec prescriptions**
- **CLEMATITES,** Chemin Grand Champs : aménagement d'un T2 - **Accord avec prescriptions**

Dépenses

VOIRIES / RÉSEAUX

• Enfouissement réseaux Cheneviers	**29 418,73 €**
• Enfouissement réseaux Route de Goisin	**42 290,31 €**
• Cheminement piétons centre village	**30 851,84 €**
• Signalisation routes	**13 939,87 €**
• Passage canadien fixe Galva	**5 102,40 €**
• Changement poteau incendie rue du Bourg	**7 221,73 €**

TRAVAUX/ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

• Création tombes cinéraires	**6 288,00 €**
• Amélioration acoustique salle de réunion maison communale	**4 128,00 €**
• Entretien des chaudières et des adoucisseurs	**3 058,10 €**

ENERGIES

• Consommation électricité école	**5 627,10 €**
• Consommation bâtiments communaux	**1 890,67 €**
• Fourniture gaz bâtiments communaux	**22 937,01 €**

ACCUEIL DE LOISIRS / ECOLE

• Solde Audit centre de loisirs	**5 160,00 €**
• Repas cantine juin à septembre	**35 503,12 €**
• Achat de produits d'entretien	**4 890,31 €**
• Voyage scolaire 2025	**6400,00 €**
• Remplacement WC robinets lave-mains école	**1 260,88 €**

DIVERS

• NBM	**18 745,70 €**
• Maintenance logiciels 2025	**1 228,75 €**
• Désherbage taille végétaux	**4 320,00 €**
• Fleurissement 2025	**2 463,01 €**
• Déplacement enterrement adjoint	**1 000,00 €**
• Impression InfoGonville juin et sept.	**2 162,32 €**
• Corcelle InfoGonville juin et septembre	**2 600,00 €**
• Location copieurs 3ème et 4ème trim.	**7 456,28 €**
• Réparation épareuse	**11 144,14 €**
• Achat débroussailleuse	**1 029,00 €**
• Achat tables pliantes et chaises salle des fêtes	**4 328,28 €**
• Achat mobilier bibliothèque	**2 828,46 €**
• Achat ramettes de papier	**2 255,06 €**
• Achat illuminations de Noël	**4 374,00 €**
• Achat barrières voierie	**1 962,00 €**
• Achat produits ménagers	**1 629,59 €**
• Feu d'artifice 13 juillet	**4 388,00 €**
• Etude faisabilité école maternelle	**7 140,00 €**
• Travaux de maintenance ONF	**2 809,84 €**
• Prestation de service RGPD	**1 440,00 €**
• Copies mai à juillet	**1 038,68 €**

Ecole



La Grande Lessive à l'école : un fil artistique collectif

Le jeudi 17 octobre, les grilles de l'école de Saint-Jean-de-Gonville se sont parées de mille couleurs à l'occasion de **La Grande Lessive**, manifestation artistique éphémère désormais inscrite dans les temps forts de la vie de l'école.

Chaque élève, de la petite section au CM2, a contribué à cette exposition suspendue sur des fils tendus dans la cour, mêlant dessins, collages et créations plastiques autour du thème national « **Nuit et jour, réfléchir les lumières** ».

Cette installation collective, visible depuis la rue, a rassemblé chacun dans un moment convivial et poétique. Elle a permis de valoriser la créativité des élèves.



Centre de loisirs





Quelques chiffres pour un bilan de la rentrée 2025/2026 : nous accueillons actuellement en moyenne 190 enfants au restaurant scolaire, 40 au périscolaire du matin, 90 le soir et 45 les mercredis. Pendant les dernières vacances nous avons accueilli en moyenne 60 enfants.

Les vacances de la Toussaint ont été marquées par une météo particulièrement défavorable et plusieurs sorties ont été annulées. Néanmoins, nous avons pu offrir un programme varié.
Les enfants ont eu l'occasion d'apprendre une chanson en « langue des signes » grâce à l'intervention de Mélanie De Nasama. Ils ont été heureux de partager cette expérience lors d'une représentation devant les parents.

Petits monstres, sorciers… les enfants n'ont pas manqué d'imagination pour fêter Halloween. Les animateurs ont préparé un grand jeu de piste au cœur de St-Jean. Une journée marquée par le traditionnel passage à la mairie, qui comme chaque année, offre un sachet de bonbons à chaque enfant. La journée s'est terminée avec le défilé qui a permis d'élire le meilleur déguisement.

Pour plus d'information : Heifa Mahjoub Telliche / **accueildeloisirs@stjeandegonville.fr**

Heifa Mahjoub Telliche, responsable de l'accueil de Loisirs

Le Sou des Ecoles

Dans la soirée du 31 octobre dernier, des phénomènes paranormaux ont été observés dans les rues de Saint-Jean-de-Gonville avec de petits êtres étranges qui sont venus se rassasier avec des bonbons auprès des habitants. Il parait que ceux qui ont refusé ont été transformés en crapauds.
Ce petit cortège a ensuite défilé à l'école des fontaines où une boum endiablée a duré parait-il toute la nuit animée par votre dévouée équipe du sou des écoles.
Nous remercions encore tous les bénévoles et parents qui ont permis à cette soirée Halloween d'être un succès, les bénéfices permettront de financer les activités de l'école.





Sortez vos agendas pour noter le prochain évènement du sou des écoles qui sera la fête de Noël **le samedi 13 décembre à partir de 16h**. Au programme, chants des enfants, goûter avec le père Noël, défilé aux lampions et la fameuse soirée tartiflette.



Pétanque

La Pétanque Gonvilloise tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à nos rendez-vous pétanque tout au long de la saison.
Nous avons eu un immense plaisir à vous accueillir et à partager avec vous des moments de convivialité et de rires sur les terrains.
Cette année était un peu particulière, puisque notre équipe a repris avec enthousiasme les rênes de l'association. Serge remercie très sincèrement l'ensemble des membres du nouveau comité qui ont bien voulu le suivre dans cette nouvelle aventure. Nous avons été ravis de redonner vie à la Pétanque Gonvilloise et de retrouver cette belle ambiance qui nous tient tant à cœur.
Nous avons déjà hâte de vous retrouver nombreux l'année prochaine, toujours dans la bonne humeur, avec encore plus de bons repas et de beaux moments de partage. Le tournoi inter-sociétés sera bien évidemment de retour, pour le plus grand plaisir de tous !
Enfin pour bien commencer l'année, nous vous donnons rendez-vous **le vendredi 23 janvier à 20h** à la maison communale (dans la salle de réunion à l'étage) pour notre assemblée générale, qui se terminera bien sûr autour d'un bel apéritif !
À très bientôt,

L'équipe de la Pétanque Gonvilloise



Penser Saint-Jean-de-Gonville et agir pour Saint-Jean-de-Gonville



Des fontaines à sec à Saint-Jean-de-Gonville !

Rue de la Charrière, place de l'Eglise, au cimetière, l'eau a cessé de couler dans les fontaines malgré un automne pluvieux. Il y avait eu plusieurs alertes auparavant, signifiant des problèmes d'adduction et de réseau. Le maire a essayé avec un appui technique de « remonter à la source » sans succès à ce jour. Evidemment c'est dommageable pour l'usage quotidien des bassins, jardinage et arrosage. C'est aussi un signe du risque de disparition du maigre patrimoine gonvillois. Nous avions, il y a quelques années, inauguré un circuit des fontaines de la commune, qui n'a pas été repris par la municipalité. L'objectif était de montrer ces fontaines dans toutes leur diversité et de sensibiliser la population au bon usage de l'eau. Il n'est pas trop tard, espérons-le, pour reprendre cette idée (qui ne coûte rien) afin de, non seulement protéger mais aussi de promouvoir ces points d'eau comme emblèmes du village ancestral et actuel. L'école municipale qui s'appelle désormais « Ecole des Fontaines », ne s'y est pas trompée. Ces fontaines, comme les murs du centre village font partie des quasi-vestiges du monde d'avant, ils doivent être protégés, comme un bien commun, pour l'avenir de St-Jean-de-Gonville.

Journée de ramassage des déchets

La troisième journée mondiale de ramassage s'est déroulée le samedi 20 septembre dans notre commune. Organisée par notre association, elle a connu un grand succès : une bonne vingtaine de personnes (adultes et enfants) se sont présentées samedi matin devant la mairie pour participer à cette action citoyenne. Nous aimerions remercier de tout cœur tous les participants. Également merci à la mairie pour sa présence, pour l'apéro et la remorque « poubelle » que nous avons remplie à ras bord.

Cette journée de ramassage des déchets nous permet de :

- Prendre conscience du problème,
- Sensibiliser un maximum de monde,
- Préserver nos écosystèmes,
- Passer un moment humain et très convivial ensemble
- Montrer l'exemple.



Rejoignez-nous **st-Jean@gonville.fr** / Facebook : **https://www.facebook.com/groups/225764768491105**

Saint-Jean Gym

Les cours de sport ont repris depuis début septembre avec un grand nombre d'adhérents. Depuis l'an dernier, le comité a décidé de proposer les cours (si les animatrices sont disponibles), également pendant la 1ère semaine de chaque période des vacances scolaires (sauf à Noël) et la 1ère semaine de juin, ce qui ajoute 4 semaines d'activités sportives, sans augmentation des tarifs.

Si vous voulez vous inscrire, n'hésitez pas à vous renseigner en passant par le site web : **https://saintjeangym.wixsite.com/saintjeangym** ; il est possible de s'inscrire tout au long de l'année et il reste des places dans plusieurs cours. A bientôt peut-être !

Nous souhaitons à nos adhérents et aux Gonvillois de joyeuses fêtes de fin d'année et une année 2026 remplie de joie, santé et prospérité !

*Le Comité **SAINT JEAN GYM***

Vividanse

L'association est heureuse de démarrer cette nouvelle année avec une belle énergie. Les inscriptions ont encore une fois rencontré un franc succès, preuve que l'envie de danser est bien présente dans notre village !

Les cours ont déjà repris, et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que petits et grands se retrouvent chaque semaine pour apprendre, progresser et surtout partager le plaisir de danser avec nos professeures passionnées.

Un site Internet est actuellement en préparation afin de faciliter l'accès aux informations pratiques, aux actualités et donner un aperçu en images de la vie des cours tout au long de l'année. Nous vous informerons de sa mise en ligne prochainement.

Afin de faire vivre l'association au mieux, nous accueillons volontiers toute personne souhaitant s'impliquer, partager des idées, offrir un peu de temps ou apporter son soutien au fil de l'année, ainsi qu'à l'organisation du gala de fin de saison. Chacun peut contribuer à sa manière et selon ses disponibilités !

Nous souhaitons une très belle année de danse, à tous nos élèves ;
qu'elle soit riche en apprentissage, en prise de confiance, pleine de partage et surtout avec beaucoup de plaisir !

La rentrée des orchestres

Bonnes nouvelles ! Nos deux orchestres ont vu croître leurs effectifs. Bienvenue au sein de l'orchestre juniors à : Joris DIARRA (Trombone), Louis ETIENNE (Batterie - Percussions), Célestin et Lison POLLET CREYSSELS (respectivement Batterie-Percussions et Saxophone alto), Jules et Mathis SALLET (respectivement Trombone et Batterie-Percussions), Alexandra SUCHKOVA (Clarinette).
Bienvenue dans l'orchestre séniors à : Adrien REY-JARTHON Basse électrique), Baptiste GAUCHERAND (Batterie-Percussions), Dominique COLETTA (Saxophone Alto), Amalia BILLAT-ROSSI (Clarinette).

La rentrée à l'école de musique

Petit rappel : pour suivre une formation musicale à l'Ecole Intercommunale du Pays de Gex, les inscriptions se font directement sur https://emipg.mon-paysdegex.fr/. Les tablettes de Claire BAYARD, responsable de notre école, compte 31 élèves répartis dans huit disciplines, avec une belle classe de batterie-percussions (11 élèves).

Le Festival des Musiques du Pays de Gex 2026

Au-delà des habituelles activités musicales, c'est surtout l'organisation du Festival des Musiques du Pays de Gex 2026 qui mobilise les forces vives du comité administratif de la société. La densité du travail va nécessiter le concours de tous les musiciens, en particulier pour la décoration, ou à la publicité. Poste particulièrement prenant : les démarches pour capter les encarts publicitaires auprès des entreprises et autres commerces qui alimenteront l'élaboration du livret et qui sont dignes d'un marathon.
C'est pourquoi le comité administratif invite toutes les bonnes volontés, musiciennes ou non, à participer aux réunions préparatoires. Merci à l'avance de contacter :
Christian CAMP 06 71 40 16 00
ou **Maxime COLLET** 06 23 90 93 13.



Dimanche 14 décembre dès 16h
Salle des Fêtes de Saint-Jean-de-Gonville

Concert de Noël

de la Bonne Humeur
avec la Fanfare Municipale de MEINIER (CH)



En attendant, on peut dire que la machine est en route. Le chapiteau de 35 x 15 m qui sera dressé sur le parking devant la salle des fêtes est déjà réservé. Nous prospectons les imprimeurs, les fournisseurs de repas et de boissons, les associations et les personnes susceptibles de nous aider, même pour quelques heures, pour la mise en place de la logistique et durant le week-end de la fête.
C'est devenu maintenant une constante : choisir le thème qui sera le fil rouge du festival. Nous voyagerons autour de notre bonne vieille terre avec les « Musiques du Monde ». Chaque orchestre aura à cœur de proposer au moins un morceau en lien avec ce thème. Et le programme musical dans tout ça ? On peut déjà le dire, il est fixé, quelques aménagements d'horaires devant encore être effectués :
Le samedi 13 juin, le podium de la salle des fêtes accueillera les cinq orchestres juniors de Bellegarde, Ferney-Voltaire, Saint-Genis-Pouilly, Thoiry et, bien sûr, Péron/Saint-Jean-de-Gonville. En soirée, vous aurez le plaisir d'écouter l'orchestre franco-suisse formé pour l'occasion par la Fanfare Municipale de MEINIER (CH) et La Bonne Humeur de Péron/Saint-Jean-de-Gonville. Une animation dansante est en cours de gestation pour terminer la soirée.
Le dimanche 14 juin dès 11h, les instruments des harmonies animeront les quartiers qui se sont portés volontaires pour les accueillir : Mornex, la Tatte (Sous-Saint-Jean), Le Gachet (Saint-Jean), quartier en face de l'Eglise (Saint-Jean), Feigères, La Combe (Péron), La Louye (Logras). Il reste à confirmer qui accueillera qui. Suivront le morceau d'ensemble sur le site du Festival, avec un air cher à Michel BRULHART, et le repas sous le chapiteau.
Dès 14h, les harmonies, dans un ordre bien établi, occuperont la scène de la salle des fêtes pour présenter leur programme. Le clap de fin sera donné par l'Orchestre d'Harmonie du Pays de Gex.

Durant ce week-end de fête, les « Musiques du Monde » inviteront donc Saint-Jean au voyage. Ce thème a été proposé conjointement par notre directrice, Virginie COLLET et Raphaël HUGON, directeur de la Fanfare Municipale de MEINIER (CH). Pour celles et ceux qui s'en souviennent, la Fanfare de MEINIER a déjà participé au festival 2001 qui s'était déroulé à St-Jean. Depuis, une amitié profonde est née entre nos deux formations, d'autant plus que Raphaël a débuté sa formation musicale dans notre société et a dirigé la Bonne Humeur avant de passer la baguette à Virginie.
La société musicale souhaite à chacun et chacune de belles fêtes de fin d'année, avec nos vœux les meilleurs pour 2026.

Maxime Collet
Société Musicale de Péron - St-Jean
http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/ / Facebook

Jeunesse

Chers Gonvilloises et Gonvillois,
Un immense merci à vous tous d'avoir partagé avec nous le repas des 65 ans de la Jeunesse Gonvilloise !
Votre présence, vos sourires et votre bonne humeur ont fait de cette soirée un véritable moment de convivialité et d'émotion pour certains. Grâce à vous, cet anniversaire restera dans nos mémoires comme un bel hommage à toutes les générations qui ont fait vivre notre association au fil des années.
Vous nous connaissez bien, avec nous, la fête n'est jamais finie ! Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Jeunesse Gonvilloise vous donne rendez-vous pour son bal de fin d'année, **le samedi 20 décembre à partir de 21h**, à la salle des fêtes. Une soirée pleine d'ambiance, de musique, mais surtout de levées de coude et de danse ! Nous espérons vous retrouver nombreux pour célébrer ensemble cette fin d'année !





Merci à tous pour votre soutien et votre fidélité tout au long de ces 65 années !
À très vite...

La Jeunesse Gonvilloise

Société cynégétique de Saint-Jean-de-Gonville

Une journée de chasse aux grands gibiers

La chasse aux grands gibiers commence la veille au soir par un regard sur la météo du lendemain suivi par plusieurs étapes : préparation minutieuse des affaires, notamment des vêtements adaptés ; vérification du permis de chasse, de l'assurance et de la carte de sociétaire ; préparation de la corne ou trompe de chasse, des munitions et du couteau. Le lendemain, réveil à 6h précises, pas de café, il sera bu avec les copains. Il faut sortir l'arme du coffre-fort puis la ranger dans son étui ou dans la mallette prévue à cet effet. Une fois les affaires déposées dans le véhicule il faut se rendre jusqu'au lieu de rendez-vous.
Quand tout le monde est présent, café et parfois croissant à la main, le responsable de battue donne les directives, les animaux à prélever, et rappelle les consignes de sécurité répétées à chaque début de journée de chasse. Le carnet de battue est rempli, tout le monde le signe, des panneaux « chasse en cours » sont déposés sur la zone de chasse pour prévenir les promeneurs puis chacun se rend au poste qui lui a été attribué. Alors que le jour est à peine levé, nous sommes déjà placés, les traqueurs lâchent les chiens, les suivent à distance, les orientent et les stimulent. Les armes peuvent être chargées et chacun se met aux aguets. Nous entendons les chiens, chacun espère voir un animal : un lièvre, un renard, un chevreuil, un sanglier ou un cerf, peu importe ! Tirer ou pas n'est pas le plus important, le principal est de voir un animal dans son milieu naturel. Lorsque le responsable de battue sonne la fin, nous déchargeons nos armes et rejoignons nos véhicules. Les armes sont remises dans leurs fourreaux et nous signons à nouveau le carnet de battue. Bonne nouvelle, un sanglier a été prélevé ! Rendez-vous au laboratoire pour le dépouillage de l'animal, la pesée et l'identification du sexe. Nous devons baguer l'animal et inscrire sur le carnet de battue le numéro de bracelet fixé sur sa patte arrière avant de pouvoir le déplacer. Il faut à présent nettoyer le local et les outils avant de passer au casse-croûte, un moment convivial où nous échangeons sur tout ce qui s'est passé pendant la journée. Moments de rigolades, de boutades, de moqueries sur les loupés s'il y en a eu, une belle partie de chasse entre copains se passe dans une convivialité et une ruralité comme on les aime.
Ce récit vous a plu ? Vous voulez en savoir plus ? Vous pouvez nous contacter afin de nous accompagner pour une « journée découverte ».
Un petit rappel, vu et être vu est la clé de la réussite. Mettez des vêtements de couleurs vives lorsque vous vous déplacez en période de chasse.
Tous les membres de la société cynégétique vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et vous attendent nombreux **le dimanche 25 janvier 2026** après-midi à la salle polyvalente pour leur super Loto.
Le président et piégeur Daniel Roux ainsi que le garde-chasse Patrice Petit sont à votre disposition pour vous informer et répondre à vos questions.

Martial Perreau,
secrétaire de la société Cynégétique

Sapeurs-Pompiers



Au moment où vous lirez ces quelques lignes, le Téléthon aura eu lieu à la salle des fêtes le samedi 6 décembre. Cette année c'est une fois de plus avec la Jeunesse Gonvilloise que nous nous sommes associés pour vous offrir une journée riche en activités et en convivialité comme on les aime. Nous avons à nouveau organisé la course pédestre et espérons que celle-ci se sera déroulée sous le soleil. Nous sommes certains que comme à chaque fois, vous aurez été nombreux à participer et à vous réchauffer avec les délicieux bréchets de poulet pour le repas du midi et une bonne fondue pour le repas du soir. La totalité des bénéfices sera reversée à l'association du Téléthon.

Comme certains ont déjà pu le constater, la tournée des calendriers a bel et bien commencé. Nous ferons tout notre possible pour vous le distribuer avant la nouvelle année. Pour rappel, vous pouvez nous faire un don de la somme de votre choix, en espèce (euros et francs suisses), en chèque ou en carte (et oui, nous sommes modernes chez les pompiers !). Même si nous n'avons encore jamais vu de faux pompiers à Saint-Jean, cela pourrait tout de même arriver alors voici quelques conseils :

- pensez que nous sommes toujours deux ou trois pompiers actifs ou anciens lors de la tournée,
- voici la couverture de notre calendrier, vous pourrez retrouver à l'intérieur des photos de nos pompiers

Au nom de l'ensemble du SLIS, actifs, anciens et jeunes, nous vous souhaitons de merveilleuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une joyeuse et belle nouvelle année.

Prochaines dates :

- Apéritif de Noël, **le dimanche 21 décembre à 18h**, au local des pompiers,
- Loto des pompiers, **le dimanche 8 février après-midi** à la salle polyvalente.

| SOCIAL |

Opération brioches







Les 10 et 11 octobre derniers, le CCAS de Saint-Jean-de-Gonville a organisé une vente de brioches en partenariat avec l'ADAPEI de l'Ain. Vendredi, la vente a eu lieu devant l'école des fontaines avec la contribution du sou des écoles ; des pensionnaires et salariés du foyer Pré La Tour situé sur notre commune sont venus se joindre aux bénévoles. Le lendemain, des bénévoles des pompiers, du théâtre Les 50, de la Bonne Humeur, de la Gym, de Vividanse et du CCAS se sont mobilisés pour vendre les brioches confectionnées par Sébastien Humbert, le boulanger du village. Dans la matinée, des pensionnaires et des salariés du foyer Pré la Tour sont venus aider à la vente de brioches devant le magasin Utile. C'est au total 240 brioches qui ont été vendues.

Nous tenons à remercier chaleureusement Sébastien Humbert et Lucas Mégevand (Utile) qui nous ont autorisés à vendre devant leurs commerces et tous ceux qui ont acheté ou fait des dons.

Cette vente nous a permis d'établir un chèque de 1000 € à l'ADAPEI de l'Ain.

Repas des aînés

Gonvillois et Gonvilloises de plus de 65 ans, vous êtes conviés au repas organisé à votre intention le dimanche **1er février 2026**. Les inscriptions sont faites à partir de la liste électorale.

Si vous n'êtes pas inscrits, et afin de n'oublier personne, nous vous proposons de venir dès à présent vous inscrire en mairie.



Le Verger Tiocan

Appel à bénévoles - Le Verger Tiocan a besoin de vous !

le Verger Tiocan, notre verger de sauvegarde, a besoin de bras, de bonne humeur et d'un peu de votre temps pour continuer à faire vivre ses variétés de pommes d'autrefois, pleines de goût et d'histoire. Aidez-nous à transmettre ce patrimoine gourmand aux générations futures.

Ce qu'on fait au Verger Tiocan, selon la saison :
- Entretien du verger : taille, désherbage, débroussaillage, tonte...
- Récolte des pommes et fabrication de jus
- Participation à certaines activités de nos partenaires ou à nos animations ouvertes au public.

Pourquoi participer aux journées de travail qui ont lieu environ 1 fois par mois ?
- Pour passer un bon moment au grand air, les mains dans la terre
- Pour apprendre les gestes du greffage, de la taille, de l'entretien des arbres
- Et bien sûr, pendant la période de récolte, pour repartir avec quelques belles pommes du verger et du jus fraîchement pressé !

Tout le monde est bienvenu, avec ou sans expérience, quel que soit votre âge, que vous ayez une heure ou une journée à offrir, toute aide est précieuse. **Rejoignez-nous !**
verger@verger-tiocan.mon-paysdegex.fr / https://www.verger- tiocan.mon-paysdegex.fr/

ADIL - Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Ain

Une question sur votre logement : des juristes vous informent gratuitement !

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils **juridiques**, **financiers** et **fiscaux** sur le **logement et l'habitat**.

Ces conseils, délivrés par des **juristes spécialisés en droit immobilier**, vous permettront de connaitre et comprendre les règles applicables en matière **de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété**, ainsi que **les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique**.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs/ locataires / collectivités et acteurs du logement), près de 13 000 conseils.

Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact avec nos services au **04 74 21 82 77**, nous adresser un mail **adil@adil01.fr**, ou prendre rendez-vous auprès de notre siège et de nos permanences de proximité.
Les services de l'ADIL sont ouverts **sans interruption du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 17h**.

ADIL de l'Ain / 34 rue du Général Delestraint / 01 000 Bourg en Bresse / **adil01.org**

Nouveaux

Florian Delage - conseiller immobilier indépendant



Installé à Saint-Jean-de-Gonville depuis plusieurs années maintenant, je mets mon expertise et mon énergie au service des habitants de la région pour les accompagner dans leurs projets immobiliers. Conseiller immobilier indépendant au sein du réseau IAD France, j'ai choisi cette voie pour proposer un service sur mesure, centré sur l'humain et la proximité.

Mon rôle est d'accompagner les particuliers à chaque étape : l'estimation de leur bien, la mise en valeur, la commercialisation et bien sûr la vente ou l'acquisition. Je privilégie une approche transparente, basée sur la confiance et l'écoute.

Je connais parfaitement le marché local de Saint-Jean-de-Gonville et de ses environs. Cela me permet de fournir à mes clients un avis de valeur réaliste et précis, mais aussi de mettre en avant les atouts du secteur : son cadre de vie, sa proximité avec la frontière genevoise et ses commodités.

Mon indépendance me permet également de proposer des honoraires réduits par rapport aux agences physiques traditionnelles, tout en garantissant un suivi professionnel et personnalisé.

Florian.delage@iadfrance.fr / 06 86 62 80 84



Lau'steo pattes - Laureen Lamy, ostéopathe animalier

La passion au service du bien-être animal, Laureen Lamy, ostéopathe animalier

Depuis octobre 2023, j'exerce en tant qu'ostéopathe animalier sous le nom de Lau'stéo pattes. Souriante, douce et à l'écoute, je me déplace directement à domicile pour prendre soin de mes patients. Mon approche est fondée sur la bienveillance et la compréhension de chaque espèce, quelle qu'elle soit.

Après cinq années d'études spécialisées et mon inscription au Registre National d'Aptitude (RNA), je suis officiellement reconnue comme ostéopathe animalier, une profession en plein développement en France.

Mon parcours est enrichi d'un baccalauréat professionnel en conduite et gestion d'une entreprise dans le secteur canin et félin, ainsi que d'un diplôme d'auxiliaire spécialisée vétérinaire. Une double compétence qui me permet d'apporter des conseils précis et adaptés à chaque animal.

Pour moi, l'ostéopathie animale ne se limite pas à soulager la douleur : elle aide aussi à maintenir un équilibre global, essentiel à la bonne santé de l'animal. Une consultation peut donc être curative ou préventive.

À l'écoute et attentive aux besoins de chaque animal, j'adapte mes techniques manuelles en fonction de l'espèce, du tempérament et des problématiques rencontrées. Soucieuse d'approfondir sans cesse mes connaissances, je suis régulièrement des formations afin d'offrir des soins toujours plus adaptés et bienveillants.

Pour en savoir plus sur mes prestations ou sur l'ostéopathie animale, retrouvez-moi :
Facebook et Instagram : **@lau_steo_pattes**
Ou visitez mon site internet : **www.lausteopattes.fr**

| CULTURE |

Lecture pour tous

Bibliothèque : 40 rue du Bourg / 01630 Saint-Jean-de-Gonville / 04 50 48 85 82 / bibliotheque-st-jeangonville@orange.fr

- **Les nouveaux horaires**
  Mardi de 16h à 18h30
  Mercredi de 10h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires)
  Samedi de 10h à 12h30



- **« Entrelignes » le prix littéraire du Pays de Gex 2025** - Pour sa 3ème édition, le prix littéraire 2025 a été attribué à Stéphanie Perez pour son roman « La Ballerine de Kiev ».
  2026 - La 4ème édition est lancée, pour une période de lecture **du 5 novembre au 5 mars**, 4 livres sont à votre disposition à la bibliothèque, venez faire partie de notre jury. Le thème de la ligne cette année est « ligne de crête ».

- **Les nouveautés de l'année 2026**
  - Un nouveau logiciel de gestion qui permettra de mettre notre catalogue en ligne, les bénévoles en profiteront pour actualiser l'offre disponible.
  - Réaménagement des espaces.

- **Chaque mois des nouveautés**
  Vous êtes invité(e)s à nous faire vos propositions d'achat.

- **Les vacances de Noël**
  La bibliothèque sera fermée du 22 décembre 2025 au 5 janvier 2026.



Toute l'équipe vous souhaite un Joyeux Noël
et une Heureuse Nouvelle Année

VIE PRATIQUE

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC

Lundi	**8h30/12h - 13h30/19h**
Mardi	**8h30/12h - 17h/19h**
Mercredi	**8h30/12h - 13h30/17h30**
Jeudi	**8h30/12h - 13h30/17h30**
Vendredi	**8h30/12h**

Permanence du Maire et des Adjoints tous les **lundis de 18h à 19h** ou sur rendez-vous.
Tél. : **04 50 56 32 74**
mairie@stjeandegonville.fr
http://www.saint-jean-de-gonville.fr

MÉDICAL

Numéros d'urgence
SAMU, Médecins de garde **15**
GENDARMERIE **17**
POMPIERS **18**
APPEL D'URGENCE EUROPEEN **112**
PHARMACIE DE GARDE **3237**

Hôpitaux
Centre Hospitalier Alpes-Léman
04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy
04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien
04 50 49 65 65
Hôpitaux Universitaires de Genève
00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin
00 41 22 719 61 11
Tougin Gex - Maison de retraite
04 50 40 38 38

VOTRE SANTÉ SUR LA COMMUNE

Médecins généralistes
Rue de la Louvatière - **04 50 56 44 21**

Kinésithérapeuthes-ostéopathe
1396 Grand Route - **04 50 59 11 83**

Foyer pour personnes handicapées
Chemin du Pré de la Tour - **04 50 56 49 08**

Psychiatre
157 Rue de la Louvatière - **04 50 28 71 73**

Psychologue/Neuropsychologue
122 Chemin des Biolets - **06 27 78 49 62**

Assistance sociale - Anne-Claire Duport
www.anneclaireduport.fr - 06 70 98 65 44

Infirmières Péron
04 79 19 95 07 - 06 49 45 49 09

SERVICES

Relais postal - UTILE - 120, Rue de la Louvatière

Halte-garderie itinérante La Roulinotte
Les mardis pour les enfants de 3 mois à 6 ans.
Renseignements au **06 88 90 10 55**

Ecole primaire : **04 50 56 40 33**

Cantine scolaire et périscolaire :
accueildeloisirs@stjeandegonville.fr

Ecole Montessori - Mont et Sourire :
04 50 99 77 76

Kinésiologie - Pauline Rovetti :
07 82 36 37 62

DÉCHETS

COLLECTE DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE

Tous les jeudis matins : ramassage des ordures ménagères, merci de déposer votre bac le mercredi soir. Pour obtenir un bac ou un badge : **04 50 40 95 00**

DÉCHETTERIE

Déchetterie de Péron - ZA de Pré Muny
04 50 59 14 64

Horaires d'hiver (de novembre à février)
Du lundi au vendredi :
8h30/12h - 13h45/17h
Samedi : **8h30/17h**
Dimanche : **9h/12h**
Fermeture des déchetteries les jours fériés.

ALLO ENCOMBRANTS : 04 50 20 65 86 COLLECTE

Vous souhaitez donner des objets qui pourraient avoir une seconde vie ou acheter des objets en bon état et à bas prix, ces associations collectent et revendent petits et grands objets :
AGCR - St Genis-Pouilly : **04 50 28 20 50**
Croix-Rouge - Prévessin-M. : **04 50 42 40 35**
Emmaüs - Annemasse : **04 50 39 34 96**

RESSOURCERIE DU PAYS DE GEX

290 rue de Perruet - ZA de la Maladière
01210 Ornex
04 81 50 02 51

STOP AUX BRUITS

Merci de respecter les horaires suivants :
Les jours ouvrables : 8h/12h - 14h/19h30
Les samedis : 9h/12 - 15h/19h
Les dimanches et jours fériés : 10h/12h
Le dimanche est une journée de détente pour tous, il serait confortable de faire attention aux nuisances sonores (motos et quads). La liberté de chacun finit là où commence celle des autres.

DÉNEIGEMENT

Afin de faciliter le travail de déneigement, nous vous demandons de ne pas stationner le long des voies de circulation et de libérer les parkings de l'école et de l'église entre le 15 décembre 2025 et le 15 février 2026. Merci de votre compréhension.



CARNET

DÉCÈS

M. **Pierre, Emile GALLOPIN** décédé le 28 octobre 2025

M. **Serge, Jean TIXIER** décédé le 8 novembre 2025

AGENDA

DÉCEMBRE 2025

Samedi 13
- **Sou des Ecoles** : Noël

Dimanche 14
- **la Bonne Humeur** : Concert

Samedi 20
- **Jeunesse Gonvilloise** : Bal

JANVIER 2026

Samedi 17 à 11h
- **Vœux du Maire**

Dimanche 25
- **La Chasse** : Loto

FÉVRIER 2026

Dimanche 1er
- **Repas des Aînés**

Vendredi 6
- **Sou des Ecoles** : Carnaval

Dimanche 8
- **Pompier** : Loto

Dimanche 15
- **Team Domino Racing** : Théâtre

MARS 2026

Samedi 1er
- **Jeunesse Gonvilloise** : Repas

Dimanche 8
- **Amis de la Fête** : Belote

Dimanche 15
- **La Bonne Humeur** : Loto

Samedi 28
- **Centre de Loisirs**

AVRIL 2026

Samedi 25
- **OHPG** (Orchestre Harmonique du Pays de Gex)

MAI 2026

Samedi 9
- **Sou des Ecoles** : Foire aux plantons

JUIN 2026

Samedi 6
- **Team Racing** : Concours de pétanque

Dimanche 7
- **Vividanse** : Gala

Samedi 13 et dimanche 14
- **Festival de Musique**

Samedi 20
- **Sou des Ecoles** : Kermesse

Samedi 27 et dimanche 28
- **Jeunesse Gonvilloise** : Vogue

Graphisme : Delphine Corcelle - Impression : Fontaine

Pour la prochaine parution en juin 2026, merci de nous faire parvenir vos articles **au plus tard le lundi 4 mai 2026** - **infogonv@stjeandegonville.fr**